



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 50292

Texte de la question

M. Thierry Braillard appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur une récente enquête menée par le réseau de mutuelles Emevia en partenariat avec l'institut CSA sur la sexualité des étudiants. Cette enquête montre notamment que les consultations pour un examen gynécologique des étudiantes sont en baisse par rapport aux années précédentes. Il lui demande comment elle entend mieux promouvoir l'accès aux soins des étudiants et mieux renforcer l'information et la prévention sur ce sujet.

Texte de la réponse

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche s'emploie à aménager les conditions de vie de la population estudiantine afin de favoriser sa réussite. La santé en est un facteur important. Dans ce cadre, le ministère, en lien avec celui des affaires sociales et de la santé, développe des mesures visant à améliorer la santé des étudiants. Ces dernières sont regroupées autour de trois axes : - favoriser l'accès des étudiants aux soins notamment en poursuivant l'accompagnement des centres de santé en cours de constitution ; - renouveler la prévention en milieu universitaire et permettre à tous les services de prescrire les médicaments de contraception régulière ; - faire de la santé des étudiants un axe stratégique des politiques territoriales de vie étudiante. Elles s'intégreront aux politiques de site et s'appuieront sur les compétences des services de médecine préventive et de promotion de la santé - SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé). D'ores et déjà les services de médecine préventive universitaire proposent des consultations dans certaines spécialités dont la gynécologie. Au cours de l'année universitaire 2011-2012, 20 000 consultations de gynécologie ont été réalisées au sein de ces services. De plus, 20 services sont constitués en centre de planification : ils assurent des consultations de contraception, des actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, des entretiens préalables à l'interruption volontaire de grossesse.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Braillard](#)

Circonscription : Rhône (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50292

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1494

Réponse publiée au JO le : [18 mars 2014](#), page 2681